

LES SORTANTS DU CHÔMAGE A LA REUNION

A La Réunion, près de 34% des sorties du chômage sont des reprises d'emploi contre près de 50% au niveau métropolitain.

Les chiffres mensuels du chômage sont des statistiques administratives et comptabilisent uniquement les reprises d'emploi explicitement déclarées par les demandeurs d'emploi, soit 20% des sorties de chômage en moyenne au niveau national.

Afin d'affiner ces chiffres, Pôle emploi et la DARES réalisent à La Réunion depuis septembre 2010, des enquêtes trimestrielles auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes au dernier mois du trimestre. L'objectif est de mieux cerner les motifs de sortie du chômage et d'apporter des informations sur la nature des emplois retrouvés.

Ces enquêtes interviennent 3 mois suivant la sortie de liste. Ainsi près de **34% des sorties sont des reprises d'emploi**, alors que celles déclarées spontanément par le demandeur d'emploi dans les sources administratives (actualisation fin de mois) représentent 18% des sorties de liste de Pôle emploi.

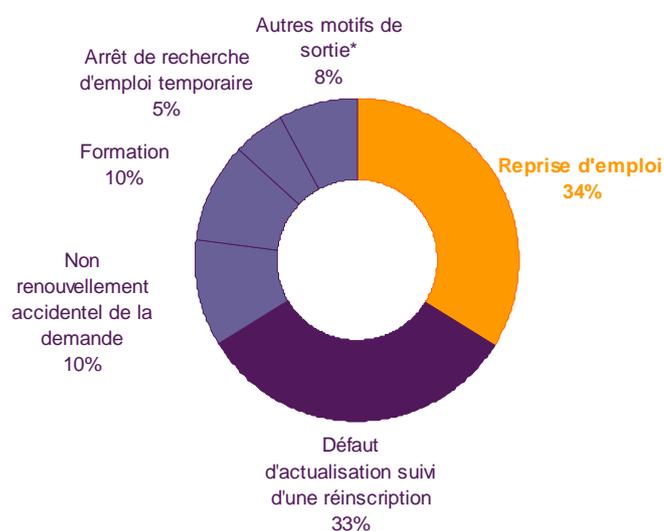
Les résultats des enquêtes trimestrielles réalisées depuis septembre 2010 auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi montrent que 34% d'entre eux ont repris un emploi. Ce taux est de 45% au niveau métropolitain sur la même période. En 2013, les reprises d'emploi à La Réunion concernent principalement des demandeurs d'emploi indemnisables (à l'assurance chômage ou au régime de solidarité), ayant une durée de chômage supérieure à un an, âgés de 50 ans ou plus, contractant un emploi aidé, dans une collectivité territoriale ou une association, grâce à une candidature spontanée.

Sorties pour
reprise d'emploi
après enquêtes :
34%

Avant enquêtes : 18%

Répartition des motifs réels de sortie

Source : Pôle emploi - enquêtes trimestrielles des demandeurs d'emploi catégories ABC sortants des listes entre 2011 et 2013.



*Autres motifs de sortie : fin d'activité, non renouvellement motivé de la demande, radiation administrative, ...

Données de cadrage

En 2013, Pôle emploi Réunion a réalisé 128 000 inscriptions soit une baisse de 4% par rapport à 2012.

Parmi les inscriptions, près de 60% sont des réinscriptions de moins de six mois.

Parallèlement, 123 000 personnes sont sorties des listes en 2013 soit une hausse de 3% par rapport à 2012.

Les différents motifs de sortie suite aux enquêtes

A La Réunion, les reprises d'emploi effectives représentent 34% de l'ensemble des sorties

Parmi les motifs de sortie, les défauts d'actualisation pèsent de manière significative à La Réunion :

- 33% des sorties relèvent de demandeurs d'emploi qui ont oublié de s'actualiser et procèdent à leur réinscription le mois suivant. Au niveau métropolitain, ce motif représente seulement 18% des sorties,
- 10% des demandeurs d'emploi absents au contrôle qui déclarent ne pas avoir renouvelé leur demande accidentellement et ne se sont pas réinscrits,
- 10% des demandeurs d'emploi qui ont commencé une formation.

	2011	2012	2013	Sur 3 ans
Reprise d'emploi	34%	34%	33%	34%
Formation	10%	10%	10%	10%
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	5%	5%	5%	5%
Non renouvellement motivé de la demande	2%	2%	2%	2%
Non renouvellement accidentel de la demande	12%	9%	11%	10%
Fin d'activité	1%	0%	0%	0,5%
Radiation administrative	1%	0%	2%	1%
Autre motif de sortie	5%	5%	3%	4%
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	31%	34%	33%	33%

Source : Pôle emploi - enquêtes trimestrielles des demandeurs d'emploi catégories ABC sortants des listes entre 2011 et 2013

Neutraliser l'effet des sorties pour défaut d'actualisation suivi d'une réinscription

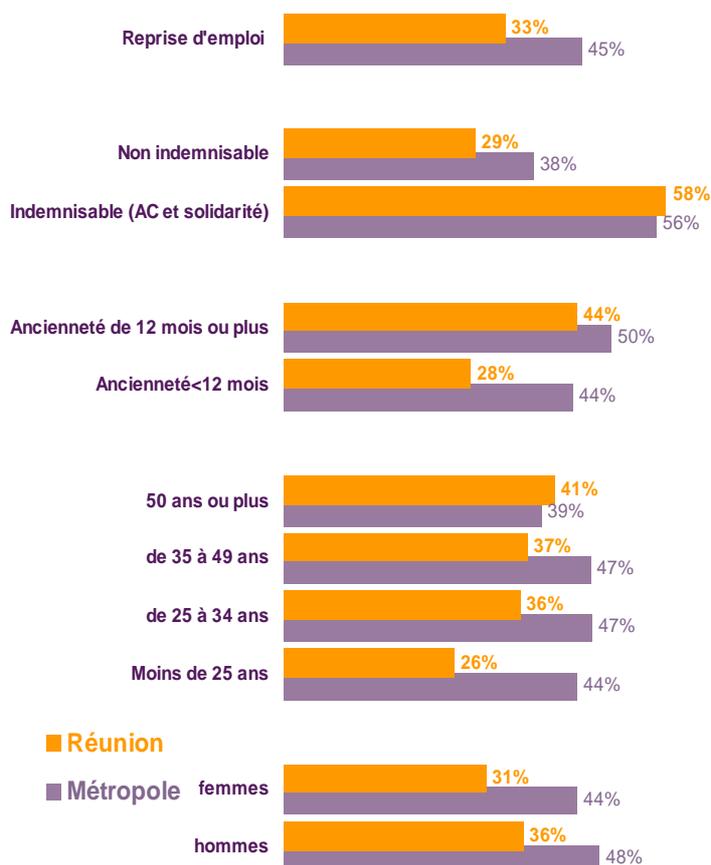
Les sorties des listes de Pôle emploi pour « défaut d'actualisation suivi d'une réinscription » ne constituent pas une sortie effective des statistiques. En excluant le motif « défaut d'actualisation suivi d'une réinscription »,

la part des sorties pour reprise d'emploi passe de 34% à 50% sur l'ensemble des trois années. Au niveau métropolitain, cette part passe de 45% à 55%.

Caractéristiques de la reprise d'emploi en 2013

Source : Pôle emploi, résultats des quatre enquêtes trimestrielles des demandeurs d'emploi, catégories ABC, sortants des listes en 2013

Profil du demandeur d'emploi en 2013



En 2013, la part des reprises d'emploi dans les sorties est globalement de 33% à La Réunion et de 45% en métropole mais elle varie selon la typologie des demandeurs d'emploi.

Indemnisation : les sorties pour reprise d'emploi suite à une indemnisation au titre de l'assurance chômage ou du régime de solidarité sont de 58% contre 29% pour les demandeurs d'emploi non indemnisés.

Ancienneté : les sorties pour reprise d'emploi sont plus importantes pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus, soit 44%. Un des facteurs explicatifs est la part importante des sorties pour une reprise d'emploi de type aidé, celui-ci s'adressant en priorité aux demandeurs d'emploi présentant un chômage de longue durée. Une autre explication relève du caractère indemnisable des demandeurs d'emploi, le fait d'arriver en fin de droits accélère le retour à l'emploi.

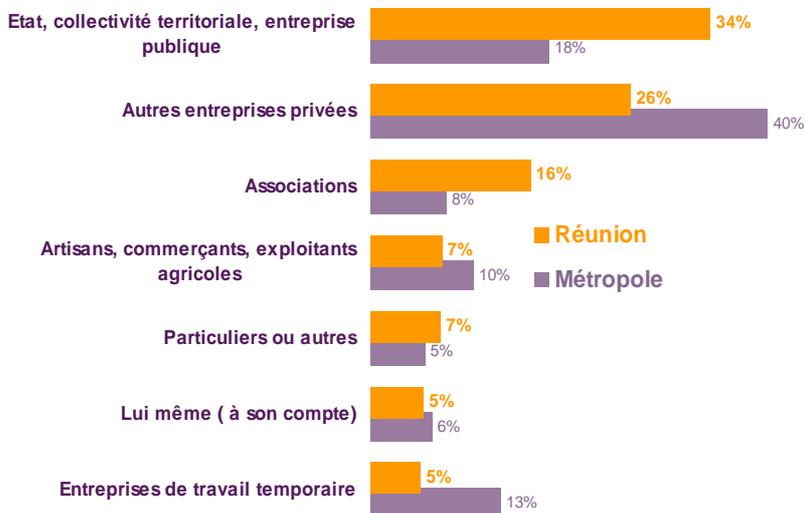
Âge : plus le demandeur d'emploi est âgé, plus la part des sorties pour reprise d'emploi est importante. Ainsi, 41% des sorties des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus invoquent le motif de reprise d'emploi, contre 26% pour les jeunes âgés de moins de 25 ans.

Type d'employeurs

Les institutionnels (Etat, collectivités locales et entreprises publiques), mais aussi les associations occupent la première place dans la reprise d'emploi avec respectivement 34% et 16% en 2013, du fait du volume élevé des contrats aidés à la Réunion.

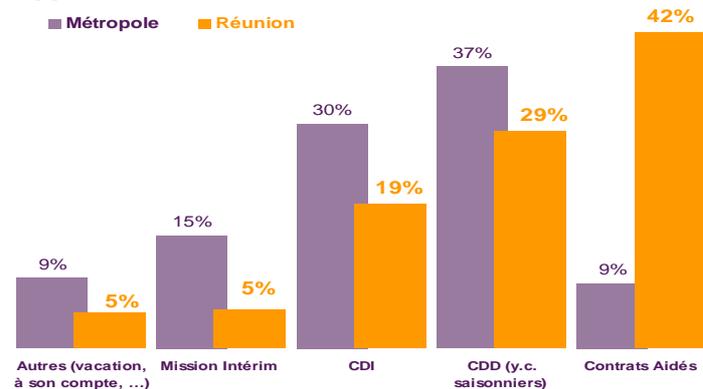
Au niveau métropolitain, ces taux sont de 18% pour les institutionnels et 8% pour les associations.

26% des demandeurs d'emploi ont été recrutés par une entreprise privée dans le secteur marchand, contre 40% au niveau métropolitain.



Caractéristiques des postes occupés

Type de contrat



CDD : contrat à durée déterminé - CDI : contrat à durée indéterminé

En 2013, 42% des reprises d'emploi sont des contrats aidés à la Réunion.

Parmi les demandeurs d'emploi ayant repris un emploi, 71% ont signé un contrat à durée déterminée ou un contrat aidé. Cette part est de 46% au niveau métropolitain.

La part des reprises d'emploi pour des missions d'intérim, est relativement peu importante à La Réunion avec 5% contre 15% au niveau métropolitain.

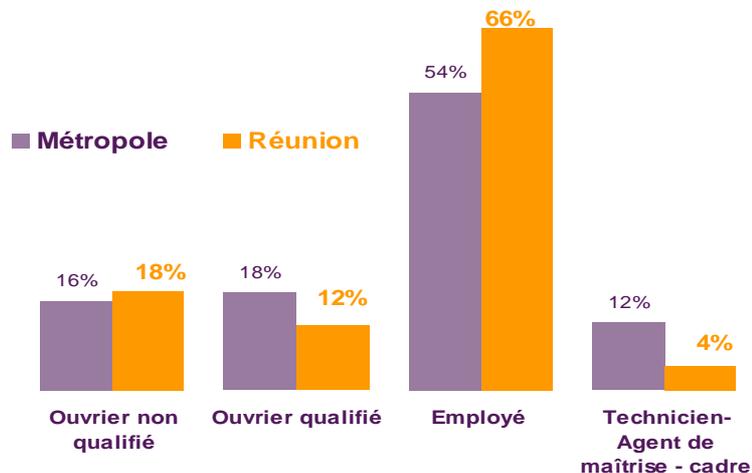
Les contrats en CDI concernent 19% des reprises d'emploi. Ce taux est de 30% au niveau métropolitain.

Qualification du poste occupé

Près de 66% des emplois retrouvés concernent la catégorie socioprofessionnelle d'employé. Le taux métropolitain est de 54%.

Les ouvriers (manœuvres, non qualifiés et qualifiés) représentent 30% des postes. Au niveau métropolitain, ils sont un peu plus nombreux avec 34% des emplois retrouvés.

Au niveau métropolitain, la catégorie «employé» est essentiellement féminine et celle des cadres masculine.



Stabilité des emplois retrouvés

Trois mois après leur sortie de liste pour une embauche, 88% des personnes sont toujours en activité. Au niveau métropolitain, ce taux est de 83%. Parmi elles, 42% sont aussi inscrites à Pôle emploi par prudence, ce taux est de 23% au niveau métropolitain.

Pour les salariés ayant contracté un CDI, 67% sont toujours en emploi trois mois après leur sortie et 9% sont sans emploi et à nouveau inscrits à Pôle emploi. Au niveau métropolitain, ce taux est de 6%.

Trois mois après leur reprise d'emploi en intérim, 31% des personnes sont à nouveau inscrites à Pôle emploi. Ce taux est de 25% en métropole.

48% des reprises d'emploi sont des contrats à temps complet

Niveau métropolitain : 74%

Postes occupés par canal de recrutement

Source : Pôle emploi, résultats des quatre enquêtes trimestrielles des demandeurs d'emploi, catégories ABC, sortants des listes en 2013

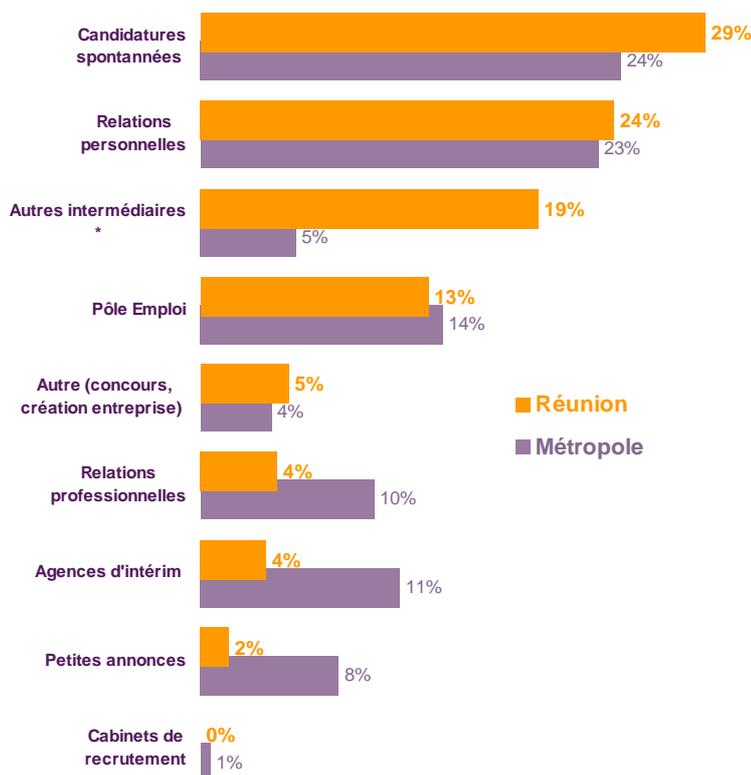
L'enquête permet aussi d'apprécier les différents canaux de recrutement lorsque le demandeur d'emploi a repris un emploi (33% des motifs).

Candidatures spontanées : 29% des demandeurs d'emploi qui sont sortis des listes de Pôle emploi ont trouvé un emploi en envoyant une candidature spontanée. Ce canal de recrutement est de 24% en métropole.

Relations personnelles : elles arrivent en deuxième position pour l'obtention d'un poste à La Réunion avec près de 24%. Au niveau métropolitain, ce taux est relativement similaire avec 23%.

Intermédiaires : 19% des demandeurs ont fait appel directement à des intermédiaires dans leurs démarches (tels que les mairies, le Conseil Général, les missions locales, les associations) pour trouver un emploi. Le nombre important de contrats aidés à La Réunion explique, en partie, cette situation.

Pôle emploi : 13% des demandeurs d'emploi qui ont trouvé un emploi ont eu recours à Pôle emploi.



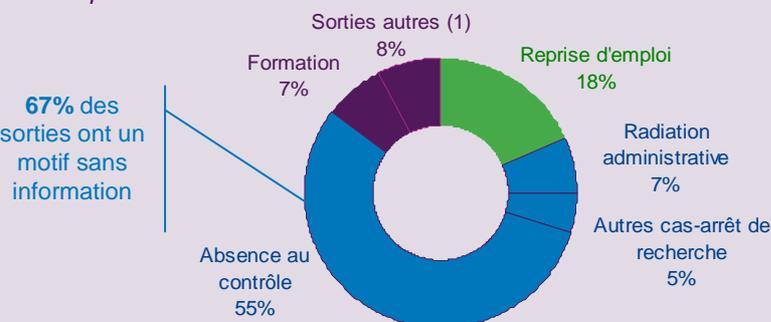
* **Autres intermédiaires** : Missions Locales, mairies, Conseil Général, PMI, associations de quartiers, aide sociale, Cap Emploi...

Le constat : une source administrative incomplète

Les chiffres mensuels du chômage sont des statistiques administratives, ils ne comptabilisent que les reprises d'emploi explicitement déclarées par les demandeurs d'emploi soit 18% des sorties de chômage en moyenne.

Or, à La Réunion, 67% des motifs sont relativement flous (absence au contrôle, radiation administrative, autres cas-arrêt de recherche d'emploi), on ne sait pas vraiment ce qu'est devenu le demandeur d'emploi. Ce taux est de 68% au niveau métropolitain.

Statistique administrative



(1) : sorties autres : maladie, maternité, changement d'agence Pôle emploi, ...

Champ de l'enquête

La population de référence des enquêtes correspond aux demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi au cours du dernier mois de chaque trimestre.

L'enquête se déroule en deux temps :

1) caractériser les motifs réels de sorties à l'aide d'un questionnaire court pour l'ensemble des demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi, notamment pour connaître les motifs de ceux dont la déclaration reste imprécise (à la Réunion 67% des sorties pour absence au contrôle, radiation administrative...). Sont exclues de la population de référence les personnes en maladie, en formation, en dispense de recherche d'emploi...

2) caractériser les emplois occupés à l'aide d'un questionnaire long qui concerne les personnes susceptibles d'être en reprise d'emploi c'est-à-dire celles qui ont déclaré, une reprise d'emploi lors de leur actualisation de fin de mois et celles dont la déclaration était au départ imprécise (absence au contrôle, radiation administrative...) mais qui finalement ont répondu avoir retrouvé un emploi.

Pour les quatre vagues d'enquêtes de 2013, environ 3 000 demandeurs d'emploi sortis des listes ont été interrogés à La Réunion.